

Traitement des déchets : **Les habitants de Questembert Communauté paient une contribution moins élevée que leurs voisins**

Suite au Rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les choix et la gestion du SYSEM (Syndicat de traitement des déchets auquel est affiliée Questembert Communauté), Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté, et Pascal Guiblin, vice-président aux déchets de QC, apportent un éclairage sur la gestion des déchets à l'échelle communautaire. En effet, bien que critique à l'égard du System, la CRC a salué, dans son rapport, le travail et les efforts réalisés sur le territoire de Questembert Communauté, qui en font une intercommunalité exemplaire en termes de gestion des déchets.

Dans son rapport, rendu public le 19 juin 2024, la Chambre Régionale des Comptes a pointé les choix et la gestion du System, qui ont eu pour conséquence d'impacter lourdement les finances des collectivités membres du syndicat (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté).

Une contribution de 45€ par habitant à Questembert Communauté contre 75€ à GMVA

En effet, la CRC a ciblé « un mode de financement complexe et peu incitatif » appliqué aux intercommunalités par le System. Ce rapport souligne notamment que la contribution rapportée à l'habitant « est plus élevée à GMVA qu'à Arc Sud Bretagne et qu'à Questembert Communauté. A l'inverse, Questembert Communauté acquitte une contribution par tonne plus élevée ». Concrètement, pour Questembert Communauté cette contribution s'élève à environ 45 €/hab contre environ 70€ pour ASB et environ 75€ pour GMVA.

En revanche, la contribution par tonne est plus élevée pour Questembert Communauté car celle-ci avoisine plus de 350 € contre moins de 350 € pour ASB et près de 250 € pour GMVA. La CRC relève d'ailleurs que Questembert Communauté qui « produit près de deux fois moins d'ordures ménagères que GMVA et ASB, acquitte pourtant une contribution par tonne supérieure de 5 % à celle d'ASB et de 44 % à celle de GMVA. »

Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté, analyse d'ailleurs cette situation. « Globalement les habitants de Questembert Communauté, paient moins cher que les habitants de GMVA et ASB. Certes la contribution à la tonne est plus élevée. Mais au final, nos habitants ont une contribution moins élevée que ceux des collectivités voisines. Ce dont je me réjouis. »

Exemplarité des habitants de Questembert Communauté

Le rapport de la CRC soulignait que Questembert Communauté produisait deux fois moins de déchets que les collectivités voisines. Une performance qui est due en partie aux efforts des habitants.

Pascal Guiblin, vice-président aux déchets, rappelle d'ailleurs que: « *Les habitants de Questembert Communauté ont encore progressé. Depuis l'extension des consignes de tri en 2023, 8kg/habitant/an ont été détournés des OMR ; ce qui porte à 99kg/an/habitant la quantité d'OMR. Grâce à la limitation des passages en déchetteries, nous avons également diminué de 42 % le tout venant.* ».

Une performance également saluée par la CRC qui souligne que la production d'OMR par habitant à Questembert Communauté est « *inférieure de 45 % à celle de GMVA et d'Arc Sud Bretagne* ».

« *Je suis fier de dire que notre territoire est exemplaire en matière de déchets et nos habitants y sont pour beaucoup. Notre politique de prévention au travers de notre PLPDMA est un levier efficace car nous soutenons les efforts de nos habitants mais également des acteurs du territoire* », souligne Pascal Guiblin.

Une étude indépendante lancée

Toutefois, au regard de la situation du Sysem pointée par la CRC, les trois intercommunalités (GMVA, ASB et Questembert Communauté) ont fait le choix de lancer une étude avec un cabinet indépendant. Celle-ci devra permettre de définir une feuille de route finale sur la stratégie de coopération et les outils de traitement à adopter et/ou adapter pour les années à venir sur le territoire du Sysem.

L'ambition : contenir les dépenses relatives au traitement des déchets tout en proposant des solutions de traitement efficaces pour les trois intercommunalités.

Contact presse : service communication 02 97 26 65 75 | communication@qc.bzh